



**LE CHEF DU
DEPARTEMENT DES
INFRASTRUCTURES**

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Aux membres des Municipalités et des
Conseils communaux et généraux
et à la population des communes du
Canton de Vaud

Lausanne, le 6 mars 2009

Projet de nouveau bâtiment pour le Parlement cantonal

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,
Madame, Monsieur,

A Lausanne, au coeur de la Cité, un nouveau bâtiment viendra prochainement s'insérer entre château et cathédrale. Destiné à accueillir le Parlement cantonal, il remplacera l'ancien édifice de l'architecte Perregaux, qu'un incendie avait ravagé en 2002.

Pour faire le point sur ce projet emblématique et d'importance cantonale, sur son histoire, les enjeux du site de la Cité, ainsi que le programme et les procédures en cours, j'ai le plaisir de vous inviter à une série de trois réunions publiques d'échanges et d'information qui auront lieu

**les jeudis 26 mars, 30 avril et 28 mai 2009
de 18h à 20h, à l'aula du Palais de Rumine, à Lausanne**

Les thèmes suivants y seront développés :

26 mars	histoire du site et histoire du projet
30 avril	contraintes du site, archéologie et patrimoine, plan d'affectation
28 mai	concours d'architecture, ce qui est attendu du futur bâtiment

Ces trois réunions publiques auront lieu en présence de différents représentants des autorités et des administrations cantonale et communales. De plus, elles bénéficieront de la participation de spécialistes ayant suivi de près ou de loin cet important projet au cours de ces 15 dernières années.

Je vous saurai gré de bien vouloir relayer cette information. L'annonce qui vous est envoyée en annexe peut être affichée au pilier public, transmise à vos organes communaux et mise à disposition sur votre site internet avec un lien sur les pages web cantonales consacrées à ce projet à l'adresse www.parlement-vd.ch.

./.

Il me semble utile que vous puissiez prendre connaissance des enjeux et de chacune des étapes du projet de nouveau bâtiment pour le Parlement cantonal à la Cité et j'espère vivement que vous pourrez participer sinon aux trois, du moins à l'une ou l'autre de ces réunions.

En me réjouissant de vous rencontrer le 26 mars, le 30 avril ou le 28 mai prochain, je vous adresse, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le chef du département



François Marthaler

Annexe

- affichette d'annonce des trois réunions publiques

Copie

- UCV et AdCV
- Mmes et MM. les Préfets
- SeCRI